

COUPE DES JEUNES
Samedi, le 05 octobre 2019
Esch/Alzette - Stade Emile Mayrisch - FOLA

1. Programme

	Scolaires masc. ScM	Scolaires fém. ScF	Minimes masc. MM	Minimes fém. MF
courses	60 m haies	60 m haies	80 m haies	80 m haies
	50 m	50 m	100 m	100 m
	1000 m	800 m	1000 m	800 m
Sauts	longueur	longueur	longueur	longueur
	hauteur	hauteur	hauteur	hauteur
Lancers	poids 3 kg	poids 2 kg	poids 4 kg	poids 3 kg
	javelot 400 g	javelot 400 g	javelot 600 g	javelot 400 g

2. Dispositions générales

La Coupe des Jeunes est organisée conformément à l'article 18 des statuts, resp. aux articles 12, 17, 18, 19, 46 du code d'athlétisme.

3. Dispositions spéciales

Chaque athlète ne peut participer qu'à une seule course, un seul saut et un seul lancer. Est déclaré(e) vainqueur, dans chacune des 4 catégories d'âge, l'athlète ayant totalisé le plus grand nombre de points selon la table D.L.V. ; tout athlète n'ayant pas participé à 1 course, 1 saut et 1 lancer ne figure pas au classement individuel final.

Il est établi un classement par équipes séparé pour les filles et pour les garçons ; ces classements se font par addition des points obtenus par les 3 meilleurs athlètes de chaque club dans les catégories d'âge des scolaires et des minimes, sous les réserves ci-dessus ; tous les autres athlètes figurant au classement individuel final entrent en ligne de compte pour les classements interclubs à raison de 20%.

Parmi les 3 meilleurs athlètes ci-dessus pour le classement par équipes doivent figurer au moins 1 athlète de la catégorie d'âge Scolaires et 1 athlète de la catégorie d'âge Minimes.

4. Inscriptions

Les inscriptions nominatives, avec indication des épreuves choisies par les athlètes, sont à adresser au plus tard le mardi 01.10.2019 à 24.00 heures.

-> FOLA. e-mail : info@cafola.lu

-> F.L.A. e-mail : inscription@outdoor2019 fla.lu Fax 48 05 72

Les noms des juges sont à communiquer à l'organisateur ensemble avec les inscriptions.

5. Contrôle des engins (poids, disque, javelot)

Les athlètes peuvent utiliser leurs propres engins si, au préalable, ceux-ci ont été contrôlés et marqués. Toute performance réalisée avec un engin non contrôlé ne sera pas homologuée. Les engins sont contrôlés 60 minutes avant le début du concours respectif au dépôt de matériel du stade.

6. Progressions au saut en hauteur

Scolaires fém. ScF : 1,00 m - 1,10 m - 1,20 m - 1,25 m - 1,30 m -
1,35 m - 1,40 m - 1,43 m, ensuite + 3 cm.

Minimes fém. MF: 1,10 m - 1,20 m - 1,30 m - 1,35 m - 1,40 m -
1,45 m - 1,48 m, ensuite + 3 cm.

Scolaires masc. ScM : 1,10 m - 1,20 m - 1,30 m - 1,35 m - 1,40 m -
1,45 m - 1,50 m - 1,55 m - 1,58, ensuite + 3 cm.

Minimes masc. MM : 1,20 m - 1,30 m - 1,40 m - 1,45 m - 1,50 m -
1,55 m - 1,60 m - 1,63 m, ensuite + 3 cm.

7. Nombre d'essais dans les concours

Chaque athlète a droit à 3 essais aussi bien pour le saut en longueur que pour les lancers.

8. Occupation des aires de compétition

L'accès au terrain et à la piste est interdit aux entraîneurs ainsi qu'aux athlètes non participants. L'échauffement n'est autorisé qu'en dehors de la piste resp. du terrain principal. 2 délégués par club, munis d'un badge spécial, sont autorisés à accéder au terrain. Les noms de ces 2 délégués sont à communiquer au club organisateur et à la F.L.A. ensemble avec les inscriptions.

9. Réclamations

Article I.A.A.F. 146, voir au Guide FLA Piste 2019 sub « Lignes de conduite administratives et techniques » -> Publication des résultats - Réclamations.

10. Horaire

	ScM	ScF	MM	MF
11.00 h	javelot/poids	hauteur/longueur		80 m haies
11.20 h			80m haies	
12.00 h				javelot/poids
12.10 h	60 m haies			
12.20 h			hauteur/longueur	
12.30 h		60 m haies		
13.00 h		javelot/poids		100 m
13.30 h	hauteur/longueur			
13.35 h			100 m	
13.50 h			javelot/poids	
14.20 h		50 m		
15.00 h				hauteur/longueur
15.10 h	50 m			
15.20 h		800 m		
15.30 h			1000 m	
15.50 h	1000 m			
16.00 h				800 m